

Contribution de l'UNI

NOTE SUR L'EMPLOI DES JEUNES

SITUATION

Le chômage des jeunes : entre chiffres « officiels » et réalité.

Le chômage des jeunes préoccupe. Il est aujourd'hui en France de 25 %, le taux moyen européen étant de 20%. Si ce chiffre est élevé, et peut donner l'impression que les jeunes sont les « premières victimes » du chômage et des politiques publiques incapables de régler ce problème, il faut néanmoins regarder de plus près la réalité de ce chiffre diffusé abondamment.

En effet, les 25% concernent la tranche d'âge des 15-24 ans. Or, cette tranche d'âge ne peut pas être comparée aux autres tranches, étant donné qu'une forte majorité des 15-24 ans sont en formation (secondaire puis supérieure).

Plusieurs études, diffusées notamment dans *Le Monde* du 25 avril 2009 et *Les Echos* du 11 mars 2010 dénoncent la « fausse interprétation » du chômage des jeunes, et tendent à démontrer que le chômage « réel » est plus faible que le chômage « officiel », dont beaucoup s'arrangent pour crier haro sur le pouvoir en place. Si en effet, l'on considère que les jeunes en formation ne sont ni en situation d'inactivité ni en recherche d'emploi, le taux de chômage chute en deçà des 10%.

En effet le mode de calcul classique du taux de chômage semble devoir être remis en cause en ce qui concerne la catégorie des 15-24 ans. Cette classe est particulièrement hétérogène. Ainsi moins de 35% de la classe d'âge est en situation d'activité (taux d'activité). L'annonce d'un taux de chômage de 25% ne concerne donc que ce tiers actif de la classe d'âge. En poussant le raisonnement jusqu'à l'extrême, si les jeunes âgés de 15 à 24 ans poursuivaient tous des études sauf un seul qui rechercherait, sans succès, un emploi, le taux de chômage des jeunes serait déclaré de 100 % (bien que leur taux d'activité soit nul).

Ainsi il convient bien plutôt de s'intéresser au taux d'activité de la classe d'âge. Ce dernier s'établissait à 36,3% des 15/24 ans en 2009 selon l'INSEE. Ce taux se situe légèrement en dessous du taux moyen d'activité des 15/24 ans dans l'UE, mais il est aussi très nettement inférieur aux taux d'activités des jeunes en Allemagne, en Angleterre ou dans les pays nordiques où ce taux s'établit au plus de 50%, voire même plus de 70% dans les pays nordiques. Ces pays ont choisis d'explorer des pistes liant très étroitement les situations d'étude et d'emplois chez les jeunes. Ainsi les étudiants sont dans ces pays très majoritairement en situation d'emploi dès leurs premières années d'études, brisant ainsi la barrière de l'entrée sur le marché après l'obtention du diplôme.

Pour l'UNI, il convient avant tout de faciliter et d'encourager ses situations d'emploi des étudiants pour leur permettre d'acquérir expérience professionnelle et connaissance du monde de l'entreprise pour faciliter leur insertion finale sur le marché du travail.

Les jeunes en recherche d'emploi : en réalité moins de 8%

Peu de statistiques « officielles » ont tenté de dévoiler le taux de chômage « réel » des jeunes. Une étude d'Eurostat de 2007 nous propose le chiffre de 7,3%.

Essayons-nous à cet exercice, en prenant les chiffres de l'INSEE :

- 12.4 % de la population française a entre 15 et 24 ans au 1^{er} janvier 2011, soit 8,06 Millions de jeunes
- 641 000 chômeurs (donc population en situation de recherche d'emploi) sur la classe d'âge 15-24 ans
- Soit $0,641/8,06 = 7,95\%$ des 15-24 ans sont donc en recherche d'emploi au 1^{er} janvier 2011, ce qui corrobore le chiffre d'Eurostat de 2007, en prenant en compte la hausse de ces dernières années, sous l'effet notamment de la crise.

S'il faut rester prudent sur tous ces chiffres, et si de toute manière on ne peut pas se satisfaire du chômage, quel qu'en soit le taux, il est néanmoins nécessaire de bien prendre en compte cette réalité, pour éviter de proposer des solutions qui ne sont pas en adéquation avec la réalité.

Un chômage hétérogène

De plus, il est nécessaire de regarder le taux de chômage des jeunes selon leur établissement de formation et leur diplôme.

Une enquête, lancée par Valérie Pécresse sur les taux de débouchés des diplômés de master, a démontré que 86,9% des diplômés de lettres, langues et arts avaient trouvé un emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme de master, alors que ce taux est de 92,3 % pour les diplômés de sciences, technologies et santé. De plus, le taux de travail à temps partiel des diplômés de lettres, langues et arts est de 16%, plus élevé que la moyenne, qui est de 6%.

Il est nécessaire de préciser que toutes les universités n'ont pas participé à cette enquête –les réponses étaient faites sur le volontariat- et que seuls les diplômés de masters ont été étudiés.

Mais cela démontre néanmoins des disparités entre filières, et la nécessité d'améliorer la professionnalisation des études.

Les politiques publiques de ces 30 dernières années ont voulu faire du traitement du chômage des jeunes une priorité. Or, celui-ci n'est en réalité pas réellement plus élevé que le chômage des autres tranches d'âge. Ce qui signifie que des outils « spéciaux » pour les jeunes peuvent s'avérer à la fois coûteux et inefficaces.

Le traitement malthusien du chômage : un écueil dans lequel ne pas tomber

De plus, la croyance en un traitement malthusien du chômage des jeunes n'a apporté aucune solution satisfaisante à l'amélioration de la situation de l'emploi, que ce soit pour les jeunes ou les moins jeunes.

C'est cette croyance qui était au cœur de la commission Hirsch en 2009, ou qui constituait une argumentation utilisée par les syndicats opposés à la récente réforme des retraites : les vieux partant à la retraite plus tard, les jeunes auraient plus de difficulté à rentrer sur le marché du travail. C'est exactement le même raisonnement qui consiste à affirmer que la réduction du temps de travail crée de l'emploi, ou que l'arrivée croissante des immigrés sur le marché du travail a provoqué une hausse du chômage.

Le travail crée le travail. Ce n'est pas idéologique que d'affirmer cela, mais une réalité. Prenons l'exemple des retraites : alors que la France est l'un des pays développés où l'on part le plus tôt à la retraite, il n'est pourtant pas le pays dont le taux de chômage est le plus faible.

Deux leviers sur lesquels agir

Il est donc important de traiter le problème du chômage des jeunes en agissant sur deux leviers :

- Avant l'entrée sur marché du travail, il est important de prévoir l'évolution des besoins de ce marché, d'en informer les jeunes, et de les préparer à leur insertion.
- Lors de l'entrée sur le marché du travail, où deux idées fortes se confrontent : agir par la contrainte, ou par une plus grande souplesse et une plus grande liberté : l'UNI porte sa préférence sur la deuxième idée.

PROPOSITIONS

1. Faire de l'orientation une arme contre l'échec

De nombreux jeunes sont en situation de chômage et de déshérence car ils se sont engouffrés dans des filières universitaires sans en connaître les débouchés, et sans avoir non plus été incités à explorer d'autres voies.

L'objectif de François Mitterrand de 80% d'une classe d'âge au BAC a en réalité été destructeur : les métiers manuels et études d'apprentissage ont été dévalorisés, pendant que 100 000 jeunes sortent du système universitaire sans diplôme.

Mieux orienter, c'est tourner le dos à des objectifs quantitatifs, permettre aux jeunes de mieux connaître le marché du travail, les métiers, et leurs débouchés, et adapter l'offre de formation à ces réalités.

Dès le collège, il est important de bien connaître les métiers et leurs débouchés. C'est en effet au collège que l'on effectue son premier stage de découverte en entreprise, et où l'on est amené à réfléchir sur son orientation.

Nous proposons :

- De garantir la transparence et l'accès à l'information sur la réussite et les débouchés.
 - o Par une meilleure information dès le collège sur l'ensemble des métiers existants.
 - o Par l'obligation pour les établissements d'enseignement supérieur de publier des statistiques comportant des indicateurs de réussite aux examens et aux diplômes, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle des étudiants (quantitativement et qualitativement), filière par filière, diplôme par diplôme.
 - o De créer pour cela un indicateur national comparable. Confier la mission de surveillance à l'AERES. Sanctionner les établissements qui ne publient pas leurs statistiques.
 - o Que les établissements secondaires et d'enseignement supérieur puissent mettre en place des tests indicatifs d'aptitudes dans une discipline, afin de permettre aux étudiants de mieux connaître les compétences.
 - o Que les filières médicales à l'université élaborent un dispositif d'orientation active renforcée, afin de diminuer l'échec massif en première année.
- La mise en place d'un accompagnement individualisé pour les étudiants en difficultés.
 - o Par le développement intensif du tutorat et du monitorat par des étudiants de deuxième cycle. Pour y parvenir et inciter les étudiants, nous proposons que le tutorat devienne un job étudiant, rémunéré par l'établissement.
 - o Des cours de soutien et de remise à niveau.
- De faciliter les réorientations et les passerelles

- Avec l'élargissement de l'offre des IUT et des STS au profit des étudiants de licence générale : en réorientant les étudiants en échec en formations généralistes par mobilisation des places vacantes en IUT et en STS, et en ouvrant la licence professionnelle aux étudiants des filières générales.
- Avec le développement de modules de connaissances communs favoriseraient davantage une meilleure réorientation.

2. Professionnaliser les formations

La question de l'emploi et de la professionnalisation des études est depuis longtemps la principale préoccupation des étudiants. L'insertion professionnelle est désormais une mission des universités. Les efforts de professionnalisation doivent également être effectués en amont, avec une prise de conscience de cette nécessité d'un rapprochement entre Education et entreprises dès le secondaire.

La professionnalisation des études passe en premier plan par une meilleure connaissance du monde socio-professionnel et économique. Il faut mettre un terme définitif à l'opposition idéologique entre le monde de l'Education et l'Entreprise.

Nous proposons :

- De Rapprocher durablement mondes de l'Education et de l'Entreprise
 - Par la mise en place de rencontres « écoles-entreprises » et « Universités-Entreprises » permettant de créer un lien plus fort entre les étudiants et les entreprises.
 - En intégrant des cours de « vie de l'entreprise et du monde économique » dans les programmes en Licence.
 - En invitant régulièrement des chefs d'entreprise à intervenir en classe au collège et au lycée ;
- De professionnaliser les études supérieures
 - Par la création d'un cursus universitaire autour d'une matière majeure choisie par l'étudiant (ex : histoire) mais complété par des mineures (économie, informatique, anglais,...) afin de trouver le moyen de concilier liberté individuelle et nécessité de la formation professionnelle.
 - La question des filières dites « Humanités » doit être soulevée, en prenant exemple sur Dauphine qui a développé un master « Humanité et management » qui permet aux étudiants littéraires de compléter leur formation par une ouverture sur le monde de l'entreprise, son fonctionnement technique et ses caractéristiques culturelles.
 - Par une meilleure prise en compte des demandes des bassins d'emplois locaux. - Accompagner les étudiants vers l'emploi.
 - En facilitant le recours aux professeurs associés venant du monde professionnel dans les universités
 - En créant pour tous les cursus un module de préparation à l'insertion professionnelle : rédaction de CV, de lettre de motivation, des procédures administratives.
 - En développant les annuaires des anciens diplômés.
- De développer l'alternance jusqu'au niveau master

3. Encourager l'expérience professionnelle et les jobs d'étudiants.

Un rapport du Conseil Economique et Social sur le « travail étudiant », paru en 2007, a établi que le fait de concilier une activité professionnelle avec ses études pouvait être très positif, notamment parce que cela facilite l'accès à l'emploi de ces jeunes.

70 % des étudiants salariés travaillent pour des raisons de proximité avec leur formation ou par intérêt professionnel. Une grande majorité (68 %) y consacre moins de 12 heures par semaines.

Nous proposons :

- De valoriser l'emploi étudiant :
 - o En facilitant l'aménagement des cursus et des emplois du temps pour les étudiants salariés, comme pour les sportifs de haut niveau
 - o En reconnaissant et validant dans le cursus l'expérience de ces étudiants
 - o En faisant reconnaître et valider un job étudiant comme un stage, avec une remise et une soutenance d'un rapport
 - o En développant les jobs étudiants sur les campus, pour des missions adaptées au rythme étudiant : tenir la bibliothèque, le self service, le tutorat...
 - o En permettant à tous les étudiants (sans critères sociaux) de postuler aux emplois étudiants proposés par les établissements.
- De faciliter les stages pour les étudiants
- - o Avec des stages pour tous, dans tous les cursus, dès la licence.
 - o En revenant sur le dispositif d'interdiction de stages hors cursus, pour donner la pleine liberté aux étudiants qui le souhaitent de mener des stages dans différents domaines, afin de se réorienter ou de compléter leurs compétences.

4. Valoriser les métiers

Les artisans nous le disent : alors que le départ à la retraite se profile pour nombre d'entre eux, ils ont du mal à trouver des apprentis, à embaucher et à trouver un repreneur de leur entreprise. Cette situation s'explique par une réelle dévalorisation des métiers et de la valeur travail.

Nous proposons :

- De mieux faire connaître les métiers et les savoir-faire dès le collège
- De faire connaître les débouchés et les grilles de salaire, métier par métier
- De cesser avec les objectifs quantitatifs du type 80% d'une génération au BAC
- De créer des « universités des métiers », sur le modèle de Ker Lann en Bretagne, afin de créer un sentiment de fierté chez les apprentis.
- De développer l'apprentissage
- De faciliter la reprise d'entreprises artisanales

5. Faciliter l'embauche

Loin de l'idée qui consiste à penser que plus de contrainte pour l'employeur permet plus d'embauche, l'UNI croit au contraire que la France souffre d'un droit du travail trop complexe et trop contraignant, avec un coût du travail trop élevé.

Nous proposons :

- La simplification et l'assouplissement du droit du travail, qui doit rétablir la confiance entre employeurs et employés.
- La baisse du coût du travail, qui est à la fois confiscatoire pour le salarié, et décourageant pour l'employeur.

6. Valoriser l'entrepreneuriat

On oublie souvent que la création d'une entreprise est elle-même génératrice d'emploi, ne serait-ce pour celui qui la crée. C'est pourquoi il faut valoriser l'entrepreneuriat.

Nous proposons :

- D'encourager l'entrepreneuriat chez les étudiants, par la création de fonds d'amorçage et l'ouverture de séminaires et de chaires dédiés à la création d'entreprises.
- De créer des « cliniques juridiques », afin de mettre en relation des étudiants en droit avec des associations qui ne peuvent prendre des services d'avocats.
- De faire reconnaître et valider une expérience d'auto-entrepreneur comme un stage, avec une remise et une soutenance d'un rapport